

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

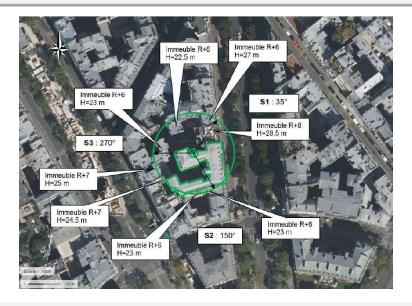
Informations générales :						
Opérateur	Orange	Arrdt	17 ^{ème}			
Nom de site	GENERAL_LANREZAC_EB Numéro		00080065U7			
Adresse du site	7, avenue Mac-Mahon Hauteur		R+8 (28,5m)			
Bailleur de l'immeuble Privé Destination			Habitations/ Commerces			
Type d'installation	Ajout des fréquences 700/800/2600MHz pour la 4G e		la 5G			
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts (avec léger réazimutage de 2 secteurs) Suppression de la 2G 900/1800MHz et de la 3G 2100MHz Réallocation du 900MHz à la 3G					
Dossier soumis à Déclaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Non			
	Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		2013			
Date d'enregistrement au D	Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)					
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			07/07/2023			
	Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la toiture de l'immeuble 7 avenue Mac-Mahon dans le 17e arrondissement de Paris					
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 900MHz, 1800MHz et 2100MHz (2G/3G/4G) par 3 nouvelles antennes à faisceau fixe émettant sur 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G), et l'installation de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 35°, 150° et 270°					
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès à la toiture à 1,5m Fenêtres entre 3m et 7m sous les antennes	Néant				
Estimation par azimut	3G/4G : 35° < 2V/m ; 150° < 2V/m ; 270° < 2V/m 5G : 35° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 270° < 1V/m					
Hauteur des antennes (HMA)	30,75m pour les faisceaux fixes et 31,98m pour les faisceaux orientables					
Incidence visuelle						
Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes. Pas de changement visuel					
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur le mât à proximité des antennes. Un local technique est situé au rez-de-chaussée					
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :					
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable Ne se prononce pas			



Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

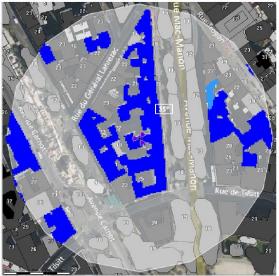
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 35, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

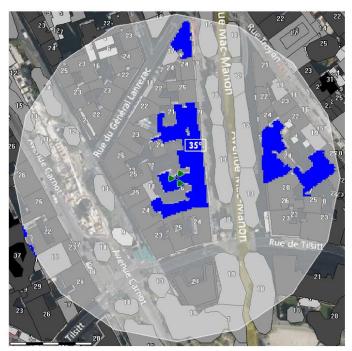
	Azimut 35°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	22.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 35, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

		Azimut 35°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niv	veau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Ha	uteur (en m)	25.50	25.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après





PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE



Vue des Azimuts

Azimut 35°

Azimut 150°





Azimut 270°

